



AVIS DE MISE EN CANDIDATURE SUPPLÉMENTAIRE

Conseil de l'École Providence

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature à un (1) poste à pourvoir au sein du Conseil de l'École Providence (Vonda). Ce poste est en élection partielle, a un mandat d'un (1) an. Selon l'article 134.2(1) de la Loi sur l'éducation, ce poste de représentant communautaire devrait être assumé par un adulte de langue minoritaire qui réside dans la zone de fréquentation de l'école Providence.

Les candidatures seront reçues jusqu'à **16 h 00, le mercredi 12 octobre 2022** par courriel à election@cefsk.ca et/ou au siège social du Conseil des écoles fransaskoises (201-1440 9^{ème} Avenue Nord), pendant les heures d'ouverture du bureau **à compter du vendredi 7 octobre 2022.**

Pour plus d'information ou pour obtenir un formulaire, veuillez communiquer avec Cathy Colombet au (306) 719 7482 ou Yvonne Muhabwampundu au (306) 719 7461 ou au 1 (877) 273-6661.

Dans l'éventualité d'une élection, le scrutin se déroulera le mercredi 26 octobre 2022 de 10 h 00 à 20 h 00.

Fait à Regina, le 6 octobre 2022.
Robert Therrien, directeur adjoint de scrutin

Critères pour une mise en candidature

Pour un poste de représentant communautaire au sein du conseil d'école

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Posséder sa citoyenneté canadienne ;
- Résider en Saskatchewan depuis au moins six mois ;
- Recevoir l'appui par écrit (signature) de trois parents d'élèves de la prématernelle à la 12^e année de l'école fransaskoise ;
- Résider dans la zone de fréquentation de l'École Providence.